



À SURVEILLER

Automobilistes : prudence

Page 9

Les pratiques riveraines

Page 13

Sondage en ligne

Page 20

Compost contaminé

Page 21

FORFAIT
3 SERVICES

89^{,89\$} /mois



Internet

+



Télévision

+



Téléphonie

+



Terminal G8 en location

- ◆ Consommation **INTERNET ILLIMITÉE** entre minuit et 8h00 am.
- ◆ **COMBO MÉGA** (plus de 280 chaînes) au **MÊME PRIX QUE LE FRANCO** pour les 3 premiers mois.



418.849.7125

www.ccapcable.com



Votre TV locale

CCAP GO

* L'offre est sujette à changements et peut être modifiée sans préavis. Le forfait comprend : une ligne téléphonique (par câble ou par Internet), la télévision numérique avec un combo Franco, Internet plan Lite et un terminal G8 en location. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

SOMMAIRE

Bureau municipal

Adresse : 24, rue Pied-des-Pentes
Lac-Delage (Québec)
Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacdelaqc.ca
Site Internet : www.lacdelaqc.ca

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

Municipalité

Travaux publics	418 264-0592
(urgence soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Stoneham	418 848-3134
Sûreté du Québec,	418 841-3911
poste de Lac-Beauport	
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389
Recherche et sauvetage aériens	1 800 267-7270
Recherche et sauvetage maritimes	1 800 464-4393

Mot de la mairesse	P.4
Conseil municipal	P.5
Gestion Municipale	P.6
Citoyens	P.7
Sécurité publique	P.9
Loisirs et culture	P.10
Environnement	P.13
Annonces et services	P.23
Foire aux questions	P.26
La photo du mois	P.27

Le Delageois
PROCHAINE PARUTION
Octobre 2016

BRANCHEZ-VOUS!

Inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens à www.lacdelaqc.ca.

Veuillez noter que le genre masculin est parfois utilisé pour alléger le contenu du journal.



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg

Chers Delageois, chères Delageoises,

Nous voici arrivés à l'automne. C'est le moment de notre rendez-vous pour examiner les finances de la ville et envisager l'avenir de notre petite municipalité. Votre Conseil municipal vous invite à la rencontre citoyenne que nous avons promise au printemps dernier. Elle aura lieu – à moins d'un contretemps – le jeudi 27 octobre à 19 : 00 au Manoir du Lac-Delage.

Nous vous y présenterons un bilan précis des finances de la ville et des projections dans le temps. Ce seront les bases sur lesquelles nous prendrons la décision de rester autonomes ou de chercher un regroupement. C'est ainsi que vous nous aviez suggéré de procéder lors du sondage du printemps. Je vous rappelle qu'à 70 %, les répondants et répondantes nous ont dit qu'ils souhaitaient rester indépendants si nos moyens nous le permettent.

Nous savons déjà que notre municipalité est moins endettée que la moyenne des municipalités de sa taille. Nous verrons la suite le 27 octobre.

Au plaisir de vous y revoir,

Dominique Payette



Dominique Payette
Mairesse

Administration, ressources humaines,
communications et culture
418 848-2417
mairie@lacadelage.qc.ca



Josée Desmeules
Directrice générale par intérim

Administration et communications
418 848-2417
dga@lacadelage.qc.ca



Brian Ross
Conseiller au siège n° 4

Sécurité publique, communications et
culture
418 907-9731
bross@ccapcable.com



Guy Rochette
Conseiller au siège n° 1

Travaux publics
418 654-9652
guy.roc@ccapcable.com



Bruce Wallace
Conseiller au siège n° 5

Environnement
418 848-1541
bruce.wallace@ccapcable.com



Alexandre Morin
Conseiller au siège n° 2

Environnement et maire suppléant
418 780-0878
alexandremorin@ccapcable.com



Mélanie-Anne Bousquet
Conseiller au siège n° 6

Sports et loisirs
418 848-1717
melaniebousquet@yahoo.ca



Marc Boiteau
Conseiller au siège n° 3

Urbanisme
418 848-3456
boiteau@ccapcable.com



Résumé de la séance du conseil du lundi 8 août 2016

Adoption de l'ordre du jour ;

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016 ;

Gestion administrative (rapport sur les autorisations de dépenses, comptes à payer, comptes à recevoir ;

Avis de motion de l'adoption du règlement numéro G-2016-01 modifiant le règlement numéro G-2012-02 concernant le code d'éthique des employés municipaux ;

Avis de motion de l'adoption du règlement numéro G-2016-02 modifiant le règlement numéro G-2011-09 concernant le code d'éthique des membres du conseil ;

Mandat étude géotechnique - Travaux PIQM ;

Étude d'avant-projet-réactualisation de l'étude pour la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées ;

Étude de projet innovateur en drainage urbain dans le cadre du projet pour la protection des sources d'eau potable ;

**Pour plus d'informations et pour consulter
les procès-verbaux, vous pouvez
vous rendre sur le site de la Ville à l'adresse
www.lacdelage.qc.ca.**

**La prochaine séance du conseil aura lieu
le lundi 12 septembre 2016**

Avis public

Règlement NO. G-2016-03

Avis public est donné par la soussignée :

QUE lors de sa séance tenue le 11 avril 2016, le Conseil de Ville a adopté le règlement G-2016-03 concernant la modification du taux de la taxe municipale pour le financement du centre d'urgence 9-1-1.



Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Donné ce seizième jour d'août 2016.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale adjointe

Retrait des embarcations

Il est demandé à tous les résidents possédant un canot ou un kayak de bien vouloir le retirer des emplacements pour embarcations **avant le 1^{er} novembre 2016**. Merci!



Collecte des monstres

Veuillez noter que la collecte des grosses vidanges (monstres) aura lieu dans la semaine du mardi 11 octobre 2016. Profitez de la longue fin de semaine de l'Action de grâce pour rassembler les objets dont vous voulez vous débarrasser, et déposez-les à la rue avant le lundi 10 octobre.

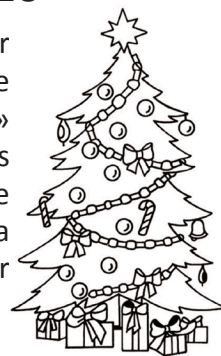
Messages aux résidents

Une nouvelle rubrique nommée Messages aux résidents vient d'être ajoutée sur le nouveau site internet de la municipalité. Elle agira comme moyen pour la mairie de communiquer à tous les citoyens de la municipalité. Vous pourrez trouver cette nouvelle rubrique sur la page d'accueil à l'adresse www.lacdelage.qc.ca, sous l'onglet Rubriques populaires.

Sondage : carte de Noël Lac-Delage 2016

La ville de Lac-Delage souhaite créer une carte de Noël pour célébrer l'année 2016 et vous invite à voter pour la photo de votre choix sur le site internet de la ville (www.lacdelage.qc.ca), sous l'onglet « Citoyens » de la page d'accueil. La photographie qui obtiendra le plus de votes se retrouvera sur votre carte de Noël ! Vous recevrez un courriel de confirmation de votre vote. Vous pouvez trouver le numéro de la photographie de votre choix en cliquant sur cette dernière pour l'agrandir à l'écran.

[Participez](#) en grand nombre et bonne fin d'année 2016 !



Nettoyage du réseau d'aqueduc de la basse-ville

La municipalité procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc de la **basse-ville** le **lundi 17 octobre 2016**. Des variations de pression et une coloration différente de l'eau pourraient se produire temporairement. Il serait donc recommandable durant cette période, de vérifier la qualité de l'eau avant son utilisation pour les usages domestiques et de consommation et, au besoin, de la laisser couler quelques minutes jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé sa limpidité. Sachez qu'il n'y a aucun danger sur la qualité bactériologique de l'eau : elle demeure potable en tout temps. Si la qualité de l'eau change, vous en serez avertis.

5 À 7 DES DELAGEOIS
13 OCTOBRE 2016

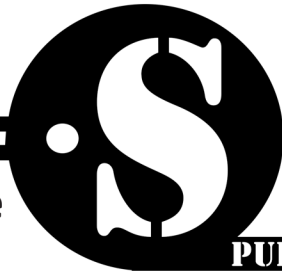
**VERRE DE VIN
PINTE DE BORÉALE
BLOODY CÉSAR**

Prix unique 6\$

**AU BAR L'INCONTOURNABLE
MANOIR DU LAC DELAGE**

**CHIPS CHAUDES ÉPICÉS
ET MAÏS SOUFLÉ OFFERT PAR
LE MANOIR DU LAC DELAGE**

15% SUR LE MENU À LA CARTE



Automobilistes : Prudence dans les zones scolaires

Afin d'assurer la sécurité des nombreux écoliers qui se déplacent à pied, à vélo ou en autobus, les patrouilleurs veilleront à ce que la signalisation en vigueur soit respectée par les usagers de la route. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont le plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent à bord d'autobus ou en descendent. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. La Sûreté du Québec remercie les usagers de la route pour leur collaboration.



Automobilistes : Prudence dans les zones scolaires

Dans le but de contrer la vitesse trop souvent excessive de certains automobilistes sur le territoire de Lac-Delage, la ville a procédé à l'installation d'un dos-d'âne dans le haut de la rue Pied-des-Pentes, ainsi que d'un panneau « Attention à nos enfants » sur la rue de crans. Dans ces deux cas, un effet positif a été noté par les citoyens.

Ces deux nouvelles mesures s'ajoutent aux dos-d'âne déjà présents sur l'avenue du Lac, qui ont aussi eu un impact considérable sur les comportements routiers.



Entretenons nos sentiers!

Sentiers Lac-Delage/Stoneham est à la recherche de bénévoles occasionnels pour aider à l'entretien et à la création d'un réseau de sentiers qui sera une destination majeure pour le vélo de montagne dans les prochaines années. Même avec l'achat d'une excavatrice cette année, le travail demeure considérable. Des corvées sont effectuées tous les lundis soir : tâche diverse comme nettoyer les pistes, faire de la finition dernière le travail de l'excavatrice, nettoyer avant cette dernière et faire des enrochements. Comme les journées raccourcissent, un changement d'horaire des travaux est envisagé et vous sera communiqué.



Toute l'information est disponible et mise à jour sur la page Facebook « [Sentiers La Delage/Stoneham](#) ». Merci et à bientôt !



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*
418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



Lac-Delage, ville hôte du Festival XTERRA Québec !

Du 2 au 5 septembre dernier, la ville de Lac-Delage a accueilli le Festival XTERRA Québec! Depuis maintenant trois ans, Delageoises et Delageois ont une magnifique opportunité de faire découvrir aux amateurs de plein air, leur environnement tout à fait exceptionnel ! D'ailleurs, c'est avec beaucoup de fierté, comme bénévole pour ma première édition, que j'ai recueilli les compliments des touristes, qui trouvaient notre accueil très agréable et nos sentiers relevés pour la compétition. Suis-je chauvine ? Bien sûr... et avec raison ! Notre ville se caractérise tant par sa beauté paysagère que par ses résidents accueillants !

Dois-je préciser que plus de 40 % des bénévoles étaient des Delageois ? Grâce à l'implication de toutes ces personnes, le Festival XTERRA Québec 2016 a relevé le défi d'accueillir plus de 400 participants !

Lors de ce Festival, je me croyais comme à Édimbourg en Écosse en 1989, où des centaines de cyclistes participaient à une compétition sur les terrains montagneux d'un château majestueux ! J'étais alors stupéfaite de voir du monde partout et même des vélos dans les fontaines du jardin ! Je trouvais que cet événement était une façon unique et symbolique de s'approprier des lieux historiques, et ce, dans le respect et l'harmonie. L'ambiance était à la fête !

Dès le lendemain du Festival XTERRA Québec 2016, l'organisation a commencé à préparer la quatrième édition. Le promoteur, Monsieur Alain Deraspe, est tombé sous le charme de notre ville et souhaite que les Delageois s'approprient cet événement. Que diriez-vous de vous impliquer davantage ? N'hésitez pas à lui soumettre vos idées pour poursuivre la mise en valeur de notre milieu tout en y accueillant des touristes !

Je souhaite longue vie au Festival XTERRA Québec, et ce, selon un développement harmonieux et durable !

Vivement l'implication de nous tous dans notre localité !

Marie-Michèle Parent, 124, Avenue des Monts, Lac-Delage

- Concert de chant choral -

Voix d'automne

Théâtre d'été | Manoir du Lac Delage
40, av. du Lac

La fédération des Pueri
Cantores du Québec
Dir. Louise Marie Desbiens

Samedi 15 octobre 2016
20 h

Entrée libre

Culture
et Communications
Québec

ALLIANCE DES CHORALES
DU QUÉBEC

LE MANOIR DU
LAC DELAGE

Ville de Lac-Delage

pour tous. Venez nombreux vous amuser avec nous ! Le titre des films à l'affiche vous sera communiqué d'ici peu.

Concert

Un concert de l'Alliance des Chorales du Québec vous sera présenté le samedi 15 octobre 2016 à 20 h. Cet événement est offert par la Ville et est gratuit pour tous.

L'Alliance des chorales du Québec unifie, anime et représente le monde choral dans l'ensemble de la province. Elle rassemble toutes les formes de chorales, tous les styles musicaux et tous les groupes d'âge, et compte plus de 250 membres et de 10 650 choristes.

Projection de films au Théâtre du Manoir

Le dimanche 16 octobre 2016, deux films seront projetés au Théâtre du Manoir de 13 h à 17 h 30.

Cette activité est gratuite

Les pratiques riveraines

E NVIRONNEMENT

Pour un grand nombre de riverains, le choix de vivre au bord d'un lac ou d'un cours d'eau est grandement motivé par le besoin de tranquillité et de beauté des lieux. Fuyant le béton et l'air vicié des zones urbaines, les gens retrouvent en campagne des paysages naturels, une faune et une flore diversifiée et un calme inexistant en ville.

Cependant, force est de constater que, par méconnaissance ou inexpérience, les gens endommagent eux-mêmes cet environnement en y transposant leurs habitudes urbaines. L'aménagement des terrains, en ne tenant pas compte du milieu (dénaturalisation des rives, utilisation importante de produits polluants, techniques d'aménagement inadéquates, etc.), a pour effet de menacer dangereusement l'écosystème aquatique, créant de sérieux problèmes écologiques. De plus, cette insouciance, bien souvent involontaire, a aussi pour conséquence de faire perdre aux riverains ce qu'ils venaient justement chercher en campagne, c'est-à-dire la beauté et le calme de l'endroit.



Artificialisation des rives

Le terme artificialisation représente tout ce qui n'est pas naturel au bord d'un lac. Il s'agit de tout aménagement que l'on peut trouver sur le bord d'un lac et qui a été réalisé et est entretenu par l'être humain. Le problème est majeur lorsque l'on retrouve des matériaux inertes en bordure d'un plan d'eau.

Ces éléments artificiels sont souvent près ou même dans l'eau et nuisent à l'environnement immédiat du milieu riverain. Bref, il s'agit d'aménagement du littoral ou de la bande riveraine qui dégradent la qualité du plan d'eau parce qu'ils entraînent des conséquences telles que l'érosion, le réchauffement de l'eau, etc.

La qualité de l'eau de certains lacs montre un degré de vieillissement du lac considérablement plus élevé que celui d'autres plans d'eau. Il est évident que l'eau d'un lac qui se réchauffe à cause d'éléments artificiels et qui subit une érosion des rives à cause du manque de végétation stabilisatrice s'envase plus rapidement et voit sa concentration entre autres en phosphore augmenter. Ce sont des éléments qui occasionnent le

vieillesse prématuré d'un plan d'eau et qui font proliférer les plantes aquatiques et les algues.

Les éléments contribuant à dégrader le caractère naturel de la rive et qui peuvent être considérés comme artificialisant sont l'enrochement, le mur de béton, le mur de bois, le gabion, le quai, le remblai, l'abri à bateau, le débarcadère, le bâtiment, le chemin de gravier, le chemin d'asphalte, la pelouse, le sol mis à nu, la piscine, le patio.

1. Une propriété riveraine où la rive est artificialisée, c'est-à-dire l'endroit où l'on a remplacé les arbustes et les arbres de la bande riveraine par du gazon et où l'on fait l'épandage de phosphates sur la pelouse, envoie autant de phosphore dans le lac que sept propriétés où l'on a une végétation riveraine et où l'on fait attention pour protéger le plan d'eau.
2. Plus de la moitié des phosphates épandus sur la pelouse située près d'un plan d'eau aboutit dans le plan d'eau, soit par l'entremise du ruissellement de surface ou de la nappe phréatique.
3. Un kilogramme d'engrais phosphoré déversé dans un plan d'eau fournit assez d'éléments nutritifs pour produire 500 kilogrammes d'algues et de plantes aquatiques.

Renaturalisation des rives

Situation

Depuis les 35 dernières années, les rives des lacs et des cours d'eau ont subi des transformations inquiétantes de leurs caractéristiques naturelles. Selon des études menées par Rappel (1998-1999), plus de 59 % des rives habitées sont considérées comme étant artificielles et les plans d'eau prennent en charge une concentration massive de phosphore. D'une certaine façon, la ville a été transportée à la campagne, activant ainsi le vieillissement prématuré des lacs et des cours d'eau.

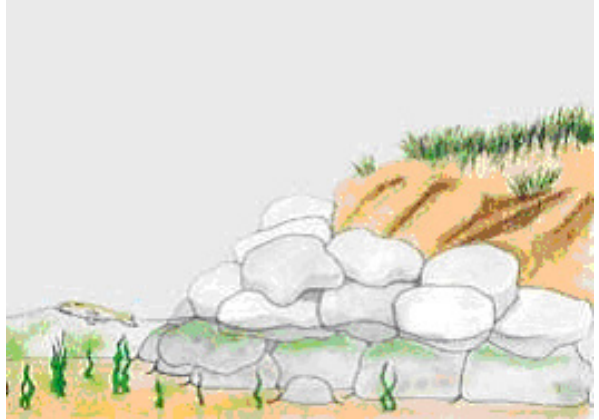
Ces observations alarmantes ont amené le RAPPEL à proposer un guide qui se veut un outil pratique afin d'aménager les rives d'une manière respectueuse de l'environnement.

Pour contrer l'artificialisation des rives

Le déboisement et l'aménagement artificiel des rives génèrent des conséquences déplorables pour l'environnement. La solution proposée pour y remédier consiste en la renaturalisation de ces rives en créant une bande végétale riveraine.

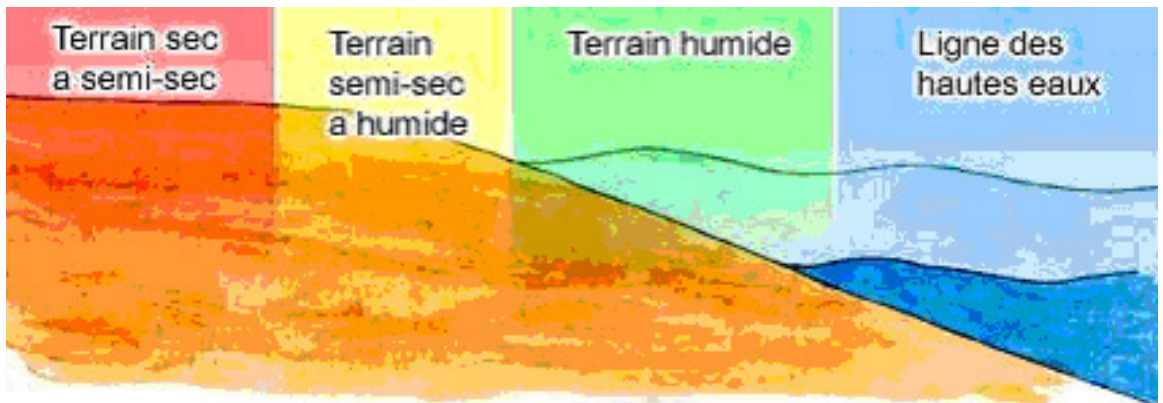
Désavantages d'une rive aménagée artificiellement :

- Érosion ;
- Aucune filtration des polluants ;
- Réchauffement de l'eau par les pierres, diminution de l'oxygène et disparition de poissons ;
- Envasement (sédimentation) ;
- Prolifération d'algues et de plantes aquatiques ;
- Diminution de la transparence de l'eau.



Avantages d'une rive renaturalisée :

- Stabilisation de la rive par de nombreuses racines ;
- Filtration des polluants par les racines ;
- Création d'ombre ;
- Prévention de l'envasement ;
- Réduction des algues et des plantes aquatiques ;
- Conservation d'une eau claire et fraîche, bénéfique aux poissons.



Terrain sec à semi-sec

- Rosier rugueux
- Spirée à larges feuilles
- Parthénocisse à cinq folioles (vigne vierge)

Terrain semi-sec à humide

- Myrique baumier
- Rosier rugueux
- Saule arbustif

Terrain humide

- Myrique baumier
- Saule arbustif
- Iris versicolore

Plusieurs autres espèces sont appropriées au milieu riverain et présentent des qualités esthétiques attrayantes. Leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits égayeront le paysage d'une beauté changeante au gré des saisons.

Arbres suggérés

Cerisier de Virginie
Érables rouge ou argenté
Frênes blanc, noir ou rouge
Saule blanc
Thuya occidental (cèdre)
Bouleau à papier

Arbustes suggérés

Houx verticillé
Némopanthe mucroné
Aulnes rugueux ou crispés
Églantier
Sureau du Canada
Viorne cassinoïde
Myrique de Pennsylvanie

Plantes herbacées suggérées

Lobélie du cardinal
Iris pseudacorus

Planification des travaux de renaturation des rives

Avant d'entreprendre des travaux de renaturation, une bonne planification s'avère nécessaire. Il est important de faire un plan d'aménagement et de choisir les espèces végétales en fonction des facteurs suivants :

- La hauteur de la ligne des hautes eaux et de la ligne des basses eaux ;
- Le type de sol et son degré d'humidité ;
- Les périodes d'ensoleillement et les endroits plus ombragés.

Voici quelques conseils pratiques sur les précautions à prendre avant, pendant et après la plantation :

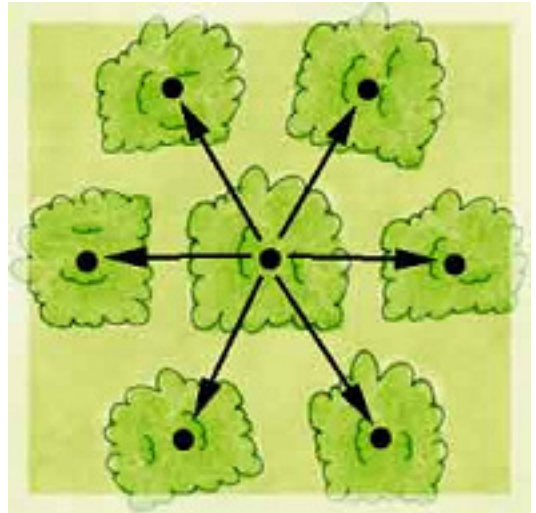
Précaution à prendre avant la plantation

Lors de la réception des plants, il est important de préserver l'humidité des racines en les plaçant dans un endroit frais, à l'abri du soleil et du vent, jusqu'à la mise en terre. Les plants peuvent s'assécher en moins de quelques minutes!

Plantation

Lors de la plantation, il est essentiel de respecter certaines règles :

- Effectuer la plantation au printemps jusqu'à la mi-juin, ou à l'automne dès la fin août ;
- Planter vos plants à la fraîcheur, c'est-à-dire tôt le matin ou en fin de journée, pour éviter leur dessèchement ;
- Disposer vos plants en quinconce : selon une disposition par cinq (quatre plants aux quatre angles d'un carré, d'un losange ou d'un rectangle et un cinquième au milieu) ;
- Privilégier un accès de biais vers le plan d'eau, pour éviter la perte de sol par ruissellement ;
- Ne pas utiliser de fertilisant.



Disposition des plants en quinconce

Entretien

Après la plantation, un entretien simple et efficace facilitera l'enracinement et la croissance des plants :

- Tout au long de l'été, arroser généreusement les plants, en matinée ou en soirée ;
- Au printemps, vérifier si les plants doivent être rechaussés ;
- Au printemps ou à l'automne, couper la tête des plants (1/3) afin de renforcer leur base.

Méthode de calcul rapide pour estimer le nombre de plants nécessaires

Si l'on tient compte du principe selon lequel on plante un arbuste tous les 0,5 m, on peut dire que :

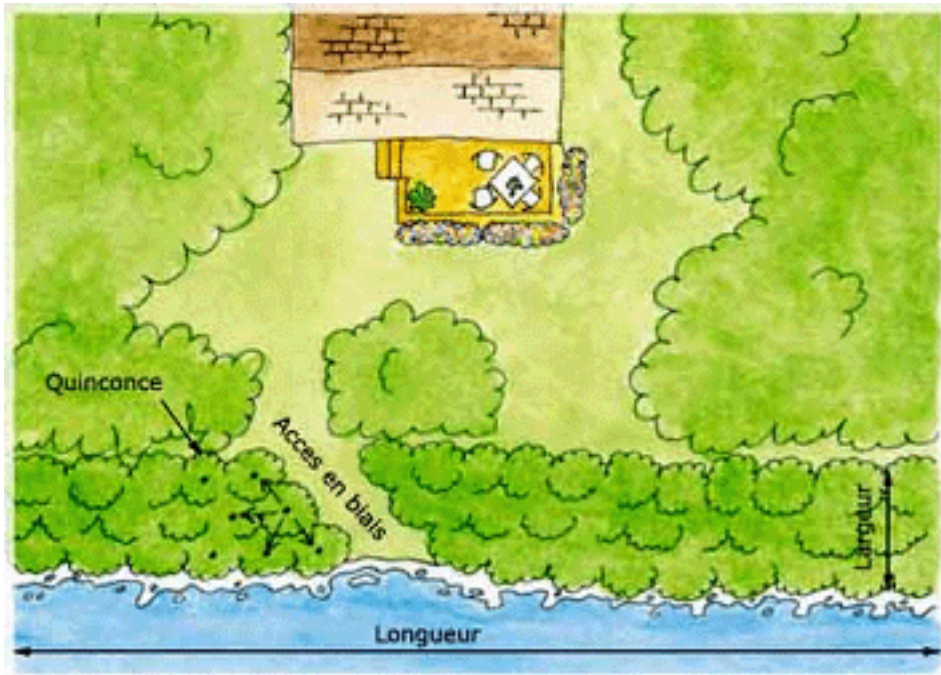
0,5 m de largeur = 2 rangées de plants, 1 m de largeur = 3 rangées de plants, 1,5 m de largeur = 4 rangées de plants.

Par exemple, voici le nombre de plants nécessaires pour renaturaliser une rive :

Longueur du terrain = 50 m, longueur de l'accès au plan d'eau = 5 m, espace à renaturaliser = 45 m

Dans une rangée, il faut donc planter :

1 plant au 0,5 m = 90 plants, pour 1,5 m de largeur de végétation x 4 rangées, nombre de plants nécessaires = 360 plants (1 m = 3,28 pieds).



Plan d'une rive renaturalisée

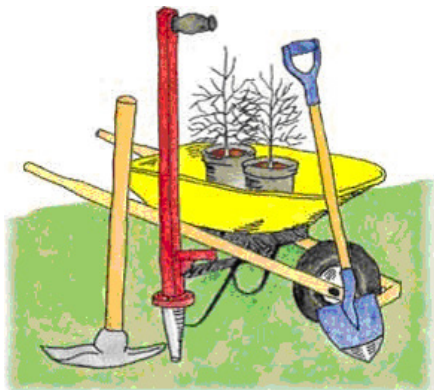
Pour une meilleure gestion des rives et de l'eau en milieu agricole

En milieu agricole, l'absence de végétation en bordure des cours d'eau engendre des conséquences tout aussi néfastes que pour l'environnement riverain :

- Aucune filtration des polluants (engrais, pesticides) entre les champs et le cours d'eau ;
- Forte érosion du terrain aux abords du cours d'eau en raison de l'absence de système racinaire ;
- Aucune protection contre le bétail qui érode la rive par piétinement et qui pollue le cours d'eau par ses excréments.

Pour contrer ces impacts négatifs, les solutions sont :

- Laisser croître une bande de végétation de 5 m de largeur minimum à partir de la ligne des hautes eaux le long des cours d'eau et des fossés. Cette bande arbustive protégera les rives contre l'érosion et limitera la pollution diffuse par les champs ;
- Effectuer le drainage des terres de façon à ce que l'eau recueillie à la sortie des drains séjourne dans un bassin de décantation, avant de se diriger vers le cours d'eau principal, ce qui diminuera l'apport de sédiments dans le cours d'eau ;
- Mettre une clôture afin d'empêcher le bétail de se rendre au cours d'eau : l'érosion par le piétinement et la pollution par les excréments seront ainsi évités.



Pour plus d'informations,
veuillez vous rendre sur le site internet de Rappel,
à l'adresse www.rappel.qc.ca.



418 848.8919

 boucheriesdesgrandsducs

2694 boul. Talbot, suite 107
Stoneham-et-Tewkesbury, Qc G3C 1J5

SONDAGE EN LIGNE SUR L'EAU : VOS RÉPONSES SONT IMPORTANTES !

Vous êtes cordialement invités à participer à un sondage réalisé dans le cadre d'un projet de doctorat en Aménagement du territoire et développement régional en partenariat avec la Chaire de recherche en eau potable de l'Université Laval, Québec et la Ludwig Maximilians Universität de Munich, Allemagne.

Vos réponses sont précieuses, car elles nous permettront de mieux connaître les besoins de connaissances de l'ensemble de la population sur la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Charles, que vous viviez dans ce bassin versant ou non. Cette information servira à proposer un nouveau programme de suivi de la qualité de l'eau pour l'ensemble du territoire.

Ce sondage ne devrait vous prendre **que 15 à 20 minutes** et vos réponses seront traitées de façon totalement confidentielle.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question concernant ce sondage.

Vous pouvez contacter l'étudiante au doctorat Sonja Behmel à l'adresse sonja.behmel.1@ulaval.ca ou par téléphone au 418-255 9477.

Pour participer au sondage, il suffit de vous diriger vers ce lien :

https://fr.surveymonkey.com/r/Saint_Charles

Merci à l'avance pour votre précieuse collaboration!



UNIVERSITÉ
LAVAL

Compost contaminé

Encore ce mois-ci, la Ville a reçu des plaintes concernant la contamination du compost par des matières indésirables comme des cannettes, de gros morceaux de bois, des sacs orange, un socle de lampe, des contenants de plastique et autres...

Le but d'une collecte séparée des matières résiduelles est de pouvoir les acheminer à des emplacements de traitement différents, ce qui facilite leur récupération et diminue les coûts de traitement. Comme les matières compostables provenant de notre Ville contiennent des matières non biodégradables, un tri supplémentaire doit être effectué, **ce qui engendre des coûts plus élevés pour les citoyens.**

La nature et l'environnement étant une priorité pour les citoyens de Lac-Delage, nous vous demandons de faire un effort pour trier vos matières de manière plus vigilante.



Photo : Déchets dans le compostage de la ville de Lac-Delage

Matières que vous pouvez mettre dans le bac brun

Restes de cuisine

- Fruits et légumes
- Oeufs et coquilles d'oeufs
- Produits laitiers
- Viande (incluant les os)
- Coquilles de noix
- Farine, sucre et autres produits alimentaires en poudre, etc.
- Fruits de mer et crustacés (incluant les coquilles et les carapaces)
- Pain, pâtes et produits céréaliers
- Café et filtres à café
- Desserts et sucreries
- Poisson (incluant les arêtes)
- Sachets de thé et de tisane



Restes de maison

- Nourriture pour animaux
- Les résidus de papier et de carton souillés
- Journaux
- Serviettes de table
- Plantes d'intérieur (incluant la terre)
- Essuie-tout et mouchoirs
- Nappes en papier
- Cendres refroidies
- etc.

Restes de jardinage

- Herbes, copeaux, brins de scie, petites branches, résidus de jardinage
- etc.

Matières que vous pouvez mettre dans le bac bleu

Papier

- Journaux et circulaires
- Papiers d'emballage
- Bottins téléphoniques
- Papiers à lettres et enveloppes
- Livres et revues
- etc.

Carton

- Boîtes d'emballage de carton
- Cartons plats et ondulés
- Boîtes à oeufs
- Cartons à lait et à jus
- etc.

Verre

- Pots et bouteilles non cassés

Métal

- Boîtes à conserve
- Couvercles et bouchons de métal
- Papier et assiettes d'aluminium non souillés
- Canettes d'aluminium vides
- Contenants à peinture vides
- etc.

Plastique

- Tous les contenants de plastique non souillés identifiés par des chiffres de 1 à 7
- Sacs et pellicules de plastique (tous les mettre dans un même sac noué)
- Contenants de mousse de polystyrène, à l'exception des particules libres servant à l'emballage



Mise en forme !

Automne 2016

Venez vous joindre à nous à nos cours dynamiques !
Si vous n'avez jamais participé, vous avez droit à un
cours d'essai gratuit ! On vous attend ! Plaisir et effi-
cacité sont au rendez-vous !



TOUS les cours commenceront la semaine du 6 septembre 2016 pour une session de 14 semaines, se terminant la semaine du 8 décembre 2016.

AQUA VITALITÉ

Les mardis et jeudi matin de 10 h à 11 h
(au Manoir du Lac-Delage)

Coût : 160 \$

Veuillez noter que 6 cours en octobre devront être déplacés. Les dates précises vous seront envoyées par courriel sous peu.

AQUA TONIC

Les jeudis soir de 19 h à 20 h
(au Manoir du Lac-Delage)

Coût : 160 \$

Veuillez noter que les deux premiers cours auront lieu mercredi, soit les 7 et 14 septembre.

ZUMBA FITNESS

Les mardis soir de 19 h à 20 h
(au Complexe municipal de Stoneham)

Coût : 160 \$

Inscription par courriel au gymtonic@live.ca
Payable sur place au premier cours.

Obtenez 5 \$ de rabais sur une inscription à un deuxième cours !
De plus, obtenez 5 \$ de rabais si vous inscrivez une nouvelle recrue !



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SESSION AUTOMNE 2016

(14 semaines)

Nom : _____

Prénom : _____

No. tél. : _____

Courriel : _____

Choix de cours: _____

Montant total : _____ \$ Payé : _____ \$ À payer : _____ \$

No. de chèque: _____

Les cours commenceront dans la semaine du 6 septembre 2016, pour une session de 14 semaines consécutives, se terminant la semaine du 8 décembre 2016.

Inscriptions par courriel à gymtonic@live.ca ou via facebook au [gymtonicstoneham](https://www.facebook.com/gymtonicstoneham).

Gymtonic se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels pouvant survenir dans le cadre de ses activités.

Aucun recours ne pourra à cet effet être intenté contre les responsables.

PRENEZ NOTE : AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ

Signature du participant : _____

Date : _____

Offre de gardiennage

Bouchard, Charles-Antoine	418 848-0709
Matte, Amélie	418 912-8040 et 418 316-2528
Mercier, Florence	418 912-8321
Morin, Florence	418 848-0807
Paradis, Frédérique	418 848-1846
Ricaud, Gaëlle	581 984-3475

Publicité dans votre journal local

Si vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois ? Il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse ville@lacdelaqe.qc.ca ou à appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

Formats	Tarifs de publication unique*	Tarifs pour 5 publications (Semestriel)*
1 page (7 x 8.5 po)	57,75 \$	275,00 \$
½ page	42,00 \$	190,00 \$
¼ de page	31,50 \$	142,00 \$
Carte professionnelle	21,00 \$	75,00 \$
Bandeau en bas de page (1 x 8 po.)	21,00 \$	75,00 \$
Rubrique Annonces et services	10,00 \$	45,00 \$

*Les prix sont sujets à changement



Questions posées fréquemment ce mois-ci

- Question 1** : Que puis-je mettre dans mon bac à compost?
- Réponse** : Nous vous demandons de vous assurer que les matières mises au compostage soient bien organiques. Les seuls plastiques qui peuvent s’y retrouver sont les sacs de plastique compostables.
(voir page 21)
- Question 2** : Quel plan la Ville a-t-elle mis de l’avant pour contrer les problèmes de vitesse de certains automobilistes sur le territoire de la municipalité ?
- Réponse** : En plus de sensibiliser les citoyens directement par divers communiqués sur son site internet et dans le Delageois, la Ville de Lac-Delage a procédé à l’installation de nouveaux dos-d’âne et d’une affiche pour rappeler aux automobilistes de ralentir. Nous comptons cependant sur vous pour donner l’exemple !
(voir page 9)
- Question 3** : Jusqu’à quel moment puis-je laisser mon embarcation dans les emplacements fournis par la Ville?
- Réponse** : La date limite pour retirer votre embarcation est le 1er novembre 2016.
(voir page 7)

LA PHOTO DU MOIS

Depuis plus de trente ans, Claudel Huot capture avec goût la vie qui l'entoure en photographiant le milieu urbain de la Ville de Québec. Désormais résidant de Lac-Delage, ce photographe professionnel chevronné nous partage sa fibre artistique en présentant ses photographies dans le Journal Le Delageois et sur la nouvelle plateforme du site Internet de la Ville.



Si vous désirez vous procurer des photographies de la municipalité, contactez la Ville de Lac-Delage au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous vous transmettrons ses coordonnées.



Rabais de 10\$

Soyez actif 4 saisons!

Code

4 SAISONS RAB

Svp, joindre à votre paiement lors de votre inscription. Promotion valide pour un nouveau client n'ayant pas été participant depuis plus de 2 ans. Ne peut être jumelé à une autre promotion.



Échangeable chez le Franchisé ou dans le réseau

Alexandra Tardif-Hébert

418-261-5404

cardiopleinair.ca

Découvrez nos programmes avant-gardistes en plein air.





LE MANOIR DU
LAC DELAGE

★ depuis 1964 ★



Journée
de filles

AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

UN MASSAGE
TRADITIONNEL

— 60 minutes —

+

UN REPAS
LÉGER

— 3 services —

+

UN VERRE
DE VIN

— blanc ou rouge —

+ accès

PISCINE
SPA ET SAUNA INTÉRIEURS
SALLE D'EXERCICE ET SALLE DE REPOS
BAINS EXTÉRIEURS
BASSIN FROID ET SAUNA

105\$*
par personne
plus taxes

*Ajoutez un 2^e soin de votre choix et obtenez 10\$ de rabais!

SUR RÉSERVATIONS : 418 848-0691 — 1 866 848-0691

www.lacdelage.com

